

6181 La base de données SCIP en pratique

L'introduction de la base de données SCIP, Substances of Concern In articles as such or in complex objects (Products), vise à soutenir la mise en œuvre du plan d'action de l'UE pour la gestion du recyclage.

La base de données SCIP a été développée par l'ECHA sur la base de la directive-cadre sur les déchets 2008/98/EU. Depuis le 5 janvier 2021, les entreprises qui mettent sur le marché dans l'UE des produits contenant des articles qui renferment des substances figurant sur la liste candidate REACH et classes comme SVHC (substances extrêmement préoccupantes) seront tenues de soumettre des informations à l'ECHA sous la forme d'un dossier sur des articles.

Nous vous fournirons des informations complètes sur la manière de remplir vos obligations de notification dans la pratique.

Objectif

Vous connaissez la procédure de notification SCIP et l'outil informatique IUCLID de l'ECHA et pouvez travailler hors ligne, en ligne ou dans votre propre système informatique au format IUCLID. Vous avez appris comment accéder aux services et aux outils de l'ECHA.

Vous connaissez les possibilités de soumission des données et pouvez programmer la création de votre propre dossier. Vous connaissez les exigences en matière d'information pour les dossiers SCIP et vous pouvez remplir sans risquer les champs obligatoires et facultatifs.

Vous avez acquis une vue d'ensemble des fonctionnalités d'IUCLID (y compris le regroupement) et vous pouvez créer des dossiers et les soumettre à l'ECHA.

Contenu

- Base de données SCIP : procédure de notification
- Processus d'enregistrement des entreprises
 - Options pour la soumission des données
- Gestion des fournisseurs
 - Mise en relation des données relatives aux fournisseurs et aux produits sous un "numéro SCIP"
- Service de cloud et portail de soumission
 - IUCLID 6 et paquet de substances de référence de la liste candidate
- Base de données SCIP : Tableau de bord et structure des informations
- Dossiers SCIP – Exemples, Référencement, Regroupement
 - Créer et exporter un dossier
 - Les ensembles de données sur les articles : articles en tant que tels
 - Transfert interne d'informations SCIP
 - Mise à jour des notifications SCIP
 - Soumettre une notification SCIP (dossier SCIP)
- Où peut-on trouver les données pour la soumission au SCIP ?
- Résumé et questions

Mise à jour novembre 2023

Méthode pédagogique

Conférence avec démonstration et discussion

Cercle des participants

Vous souhaitez créer des dossiers SCIP et remplir vos obligations de notification à l'ECHA.

Exigences personnelles

Participation à notre cours d'introduction au SCIP 6180

Durée de la formation

240 minutes = 4 heures (plus les pauses)

Max. nombre de participants : 14

Documents

Vous recevrez une copie personnelle de la présentation en classe

Formations continues

Les prix et dates actuels sont disponibles sur notre site web www.imds-professional.com

Formation exclusive

Vous pouvez également réserver cette formation en exclusivité.

Votre avantage : vous déterminez la date et nous adaptons le contenu à vos souhaits et exigences.

Demandez votre offre personnelle :

Tél +49 6083 91 30 30

info@imds-professional.com

Nos connaissances issues de notre pratique internationale dans le domaine de la conformité matérielle sont intégrées dans cette formation et nous vous transmettrons des conseils utiles et des exemples de solutions issus de notre travail quotidien !

Nous serions heureux de vous aider avec nos conseils et services et de prendre en charge pour vous la préparation du dossier SCIP et le transfert des données à l'ECHA.